

card

Commune d'Aigle			
Répondu le			
1. GD	PO	ER	S-C
	CH	SOC	FD
2. MA	- 5 MARS 2024		
	CC	Pilier	
3. JLD	4. SMO	5. PC	1
C			3
			4



Aigle, le 3 mars 2024

Municipalité
Ch. du Grand-Chêne 1
Case postale de et à
1860 Aigle

Opposition au projet d'aménagement du carrefour RC 780 B – P avec le chemin Pré d'Emoz. Mise à l'enquête du 3 février 2024.

Les Vert.e.s et Ouverts ont pris connaissance de la nouvelle mise à l'enquête après le retrait de la mouture de 2021. Ils se félicitent d'y voir des études qui avaient été demandées précédemment. Ils ont pris connaissance en particulier du document cantonal qui formule un préavis positif au projet Municipal.

En revanche ils déplorent avec véhémence et une fois de plus que la population résidente n'ait pas été approchée durant le laps de temps qui nous sépare de la première mise à l'enquête afin qu'elle soit informée des enjeux, qu'elle puisse exprimer des propositions et autres réticences durant la phase de conception du projet et pas seulement lors de la mise à l'enquête qui passe souvent sous les radars des préoccupations quotidiennes des citoyennes et citoyens.

Opposition proprement dite

Manque de cohérence de planification

Nous ne comprenons pas pourquoi le quartier le plus peuplé de la ville d'Aigle devrait subir du trafic automobile pendulaire de transit sans qu'une étude de toutes les pénétrantes à partir de la rte de transit d'Aigle n'aient été identifiées et en particulier avant que soient déposées les études d'aménagement de la rte d'Évian et du carrefour Pautex, votées au conseil communal d'Aigle en 2023 (Préavis municipal n° 2023-01 du 6 février 2023).

Nous dénonçons donc un **manque de cohérence de planification** et d'unité de matière (indispensable dans les projets d'aménagement du territoire) :

- Nous demandons que ce projet soit reporté et étudié en même temps que le projet de réaménagement de la route d'Evian. Le conseil communal d'Aigle a voté un crédit pour ledit projet, qui fait partie des mesures approuvées dans Chablais Agglo. Les planifications qui répartissent le volume de trafic sur les différents axes doivent former un tout indissociable.
- Le plan directeur communal ne peut plus jouer ce rôle : Les mesures prévues dans le PDCOM ont été rejetées par les instances cantonales.
- Les deux projets (carrefour du Pré d'Emoz et route d'Evian) ont les mêmes objectifs :



mieux gérer le trafic entrant et sortant, ils sont donc indissociables. Ils doivent être étudiés et mis à l'enquête publique en même temps. Le projet de la route d'Evian n'est pas encore mûr, c'est pourquoi le permis de construire pour le carrefour ne peut pas être délivré.

Nuisances sonores et sécurité routière

Nous lisons dans « les conclusions et suite de la procédure » du préavis positif cantonal page 5 ce qui suit :

« La Cellule bruit / LHaud de la Division infrastructures de la DGMR relève dans le dossier que le trafic sur le chemin d'Emoz pourrait augmenter de 286% à l'ouest et de 160% à l'est. Les valeurs légales risquent fort d'être dépassées dans cette situation. »

Outre l'augmentation des **nuisances sonores pour les riverains**, nous dénonçons également les **problèmes de sécurité routière** :

- De nombreux écoliers traversent le chemin de Pré d'Emoz pour se rendre à l'école et de nombreux habitants de ce quartier se rendent à pied au centre. La traversée de ce nouvel axe de transit deviendra un exercice périlleux si de nombreux automobilistes veulent l'utiliser comme raccourci vers le centre ou la gare d'Aigle, comme le prévoit le projet. Ce quartier très peuplé sera coupé en deux.

Nous ne pouvons pas envisager qu'une telle perspective soit considérée comme un fait.

Perturbation des transports publics

Le fait de renoncer au tourne-à-gauche à la sortie du quartier de Pré d'Emoz qui doit permettre d'éviter un surplus de trafic de transit individuel prêterite de facto aussi le service de bus public, ce qui montre si cela est nécessaire, que l'étude de ce projet n'est pas encore aboutie. En fait, sans mesures supplémentaires, les bus TPC qui circulent sur l'actuelle ligne 101 en direction de la place du marché risquent d'être bloqués aux heures de pointe, en cas d'augmentation du trafic sur le chemin de Pré d'Emoz.

Conclusion

Fondé sur ce qui précède, les Vert.e.s et Ouverts **s'opposent** individuellement et collectivement à la présente mise à l'enquête et demandent une étude de pénétration et exfiltration sur et à partir de la route de Transit sur l'ensemble de ses 2,5 km de longueur.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs, l'expression de notre parfaite considération.

Pour les Vert.e.s & Ouverts

Johann Belwald
Ch. des Pommiers 22
1830 Aigle

Louis Goy
Rue du Rhône 23
1860 Aigle

Bernard Borel
Rue Krafft 1
1860 Aigle

Emmanuelle Emery
Ch. Pré d'Emoz
1860 Aigle